LA COLOSSALE ESCROQUERIE DE BAYONNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans la soirée le bruit courait, à la Préfecture de police, que l'escroc Stavisky se serait embarqué à Lisbonne à destination du Vénézuéla.

Brusque départ.... ...en Espagne

On signale qu'un collaborateur de Tissier a quitté Bayonne et s'est rendu en Espagne quelques heures après l'arrestation de Tissier. Aucune mesure n'ayant été prise contre ce collaborateur du directeur que la police de la frontière connaissait, on l'a laisser passer. On ignore les motifs de son départ.

Ce que dit M. Garat, député-maire de Bayonne

M. Garat, interrogé, n'a pu que dire sa stupéfaction à la nouvelle d'un tel scandale, qu'il était à cent lieues de prévoir. Pour M. Garat, Tessier donnait, par ses antécédents, toutes garanties quant à la compétence et à l'honnêteté. La comptabilité du Crédit Municipal étant sujette à un contrôle et à des vérifications de la part des ministères du commerce et des finances, le rôle du Conseil d'administration se borna à « donner des directives générales et à adopter le budget ».

M. Garat et le Conseil ne connaissaient que l'existence de 24 millions de bons, ce qui était absolument normal.

« Certes, je me suis intéressé au placement de ces bons, dit le député-maire, je l'ai même recommandé. Quoi de plus naturel de la part du président d'un Conseil d'administration. Mais, ni mes collègues du Conseil, ni moi-même n'avions le moyen de procéder à des vérifications de comptabilité, ni de constater l'existence de faux bons ».

L' « Empire » a fermé ses portes

Conséquence imprévue de la trop fameuse escroquerie de Bayonne, le théâtre de l' « Empire » a fermé ses portes mardi soir.

M. Hayotte, associé de Stavisky, assumait les fonctions de directeur du grand music-hall de l'avenue de Wagram. Dépensant largement, Hayotte avait engagé de grosses sommes pour monter le nouveau spectacle, mais il faut croire que, depuis quelque temps, le « placement de titres a rapportait moins au courtier de Stavisky, car l'argent se fit plus rare.

Une somme très importante — plus de 150.000 francs — serait encore due aux artistes.

Stavisky voulait louer le Casino de Biarritz

D'une interview prise à M. Sapels, agent de location à Biarritz et à St-Jean-de-Luz, il résulte que Stavisky, accompagné de M. Dorn y de Alsua, est entré en relations, par l'intermédiaire de M. Sapels, avec Mme Vve Boulan, propriétaire du Casino de Biarritz pour la location de ce Casino. Il offrait un million par an. Au cours de pourparlers qui eurent lieu à Biarritz, Mme Boulan conçut certains doutes et maintint ferme une offre de vente et non la location du Casino. M. Dorn y de Alsua ne reparut plus.

Le retour à Paris de l' « Emeraude »

« L'Emeraude » repartira vendredi 5 janvier, pour Paris, ramenant, outre Mme Chaumié et M. Nogues, le gouverneur général Pasquier et son officier d'ordonnance. L' « Emeraude », doublant les étapes, compte établir une liaison commerciale record, et arriver à Paris dans la journée de dimanche si, toutefois, les conditions atmosphériques sont favorables.

LE SAUVETAGE DE LA CARGAISON DE L' « AQUITAINE » DE DUNKERQUE

Le vapeur « Aquitaine », du port de Dunkerque, qui se rendait de Nantes à Bordeaux et qui s'est échoué dans la nuit du 26 au 27 décembre 1933, entre la Coubre et le pertuis de Maumusson, ne paraît pas souffrir de sa situation et se trouve toujours dans la même position. Sa coque résiste aux vagues.

Aussi, profitant du beau temps, un contrat vient d'être passé pour le sauvetage de la cargaison. Les travaux ont commencé depuis deux jours et, malgré l'installation de fortune, donnent d'excellents résultats. Actuellement, plus de 80 tonnes de marchandises ont été sorties des flancs du navire. On pense qu'avant la grande marée de janvier, la majeure partie des marchandises aura été récupérée.

On ne désespère pas ensuite de sauver le navire lui-même.

LE PRIX DES FARINES ET LE COURS DES BLÉS

UNE LETTRE DES MINOTIERS AU PRÉFET DU NORD

Dans une lettre qu'ils viennent d'adresser au Préfet du Nord, les minotiers lui demandent de fixer le prix des farines en rapport avec le cours légal du blé.

Cette lettre qui est signée par MM. Beun, minotier à Esquelbecq; A. Bonvarlet et Cie, minotiers à Coudekarque-Branche; Courouble Père et Fils à Dunkerque; L. et G. Duriez à Bourbourg; E. Repa-Pichaux, à Dunkerque, se termine de la façon suivante :

« Nous arrivons maintenant au 1er janvier 1934 avec un prix de blé de 122.50. Nous avions pensé faire subir à nos prix une augmentation qui leur aurait fait atteindre approximativement la cote véritable correspondante au prix légal du blé, mais vu la mise en vigueur de la nouvelle loi du 28 décembre, il nous a paru inutile d'opérer, nous-mêmes, aujourd'hui, une modification quelconque de prix et préférable de vous demander d'établir, dans les jours tout prochains cette taxation officielle qui mettra les choses au point dans nos rapports avec notre clientèle. Nous le faisons donc par la présente. Veuillez agréer, etc... »

APRÈS LA MORT TROUBLANTE D'UN BÉBÉ DE SIX MOIS A WALLERS

Les enfants Buffaut-Beney, frères et sœurs de la petite victime

Nous avons relaté hier la fin troublante et pénible d'un bébé de six mois, le dernier des neuf enfants de Mme veuve Briffaut-Beney, de Wallers.

La mère, veuve depuis quatre ans, demeure avec sa nombreuse progéniture dans une malsaine masure, au lieudit « La Cachette ».

Une de ses filles trouva, l'autre soir, le bambin mort dans son berceau. Le docteur ne fut appelé que le lendemain. L'infortunée victime souffrait depuis quelque mois d'un abcès tuberculeux qui se développa dans le poumon droit, provoquant la congestion de la base du poumon.

Quoiqu'il fût dans un état de maigreur extrême, jamais on n'avait appelé un docteur auprès du malade.

L'autopsie, ordonnée par le parquet de Valenciennes, aurait fait ressortir une négligence coupable de la part de la mère.

Le parquet de Valenciennes, dès qu'il sera en possession des rapports du médecin légiste et des gendarmes d'Hérin qui ont procédé à l'enquête, prendra la décision utile.

Hier après midi, à 15 h., à Hérin, eurent lieu les funérailles du bambin. Le petit cercueil, suivi des frères et sœurs de la victime, était porté par les enfants de l'école communale.

Le krach de la Banque Parisienne de Bourse

Les scellés ont été posés hier à la succursale de Valenciennes

Nous avons relaté l'arrestation de deux administrateurs de la Banque Parisienne de Bourse, qui avait depuis six mois une succursale à Valenciennes, rue Derrière-la-Tour.

Cette agence ne faisait que transmettre les ordres des clients et les encaissements étaient journellement remis au siège de la Société, à Paris.

Les scellés ont été apposés hier matin dans les bureaux. Cette opération judiciaire a été exécutée par M. Dejean de la Batie, juge d'instruction accompagné de MM. Binard, commissaire central ; Avenel, chef de la sûreté et Goichot greffier du juge.

Un Polonais poignardé par son compatriote près de Mons

La colonie polonaise de Chatellinaut avait donné mardi une soirée à l'occasion du nouvel an. Un Polonais nommé Joseph Adamezyk, âgé de 23 ans, en résidence à Pont-de-Loup, qui était sous l'influence de la boisson, cherchait noise à ses compatriotes depuis un moment. Soudain, il eut une querelle avec un autre Polonais, nommé François Chezan, résidant à Chatellinaut. La discussion dégénéra en bataille et les deux hommes roulèrent sur le sol. On vit tout à coup Adamezyk se relever et tenter de fuir, mais il tenait en main une arme ensanglantée et on parvint à le maîtriser et à le désarmer. Son compatriote gisait sur le sol. Il avait été frappé de deux coups de couteau, l'un dans le dos, l'autre dans le ventre d'où les intestins sortaient. Le meurtrier a été arrêté et sa victime conduite à l'hôpital en danger de mort. Adamezyk a été écroué.

LE ROLE DES ASSISES DU NORD

Voici le rôle de la session ordinaire des assises du département du Nord qui s'ouvrira au palais de justice de Douai, le lundi 15 janvier 1934, à 11 h. 30, sous la présidence de M. le conseiller Jannaut.

Lundi 15 janvier 1934 : Fafforgue Jean Marie, meurtre à Roubaix ; avocat général : M. Ledoux.

Mardi 16 janvier 1934 : Senez Victor, tentative de meurtre à Anichs ; avocat général, M. Bousquet.

Mercredi 17 janvier : Pottier Joseph, vol qualifié à Lys-les-Lannoy ; avocat général, M. Ledoux.

Jeudi 18 janvier : Rondeau Jacques meurtre à Lille ; avocat général M. Bousquet.

Vendredi 19 janvier : Bécuwe Marthe, femme Nobel, tentative de meurtre, à Wormhoudt ; avocat général M. Ledoux.

Samedi 20 janvier : 1. Carpentier Marthe, Guislain Marthe, femme Maurice, Dumoulin Justine, infanticide et suppression d'enfant à Marquillies ; avocat général, M. Bousquet. — 2. Koslowski Jean, tentative d'assassinat et meurtre à Ostricourt (contumax) ; avocat général, M. Ledoux.

Lundi 22 janvier : Zurzynski Bronislaw, s'étant dit Hraber Edouard, tentative d'assassinat à Ostricourt ; avocat général, M. Bousquet.

DEUX GRAVES AFFAIRES DE FRAUDE DE LAIT DANS L'AMIÉNOIS

Des condamnations sévères ont été prononcées par le tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel d'Amiens a jugé, dans son audience d'hier, deux importantes affaires de fraude de lait.

Dans la première affaire, un nommé Pierre Bulliard était poursuivi. Il était chef du centre de ramassage de la région de Poix, pour la Société Laitière des Fermiers Réunis. Pour augmenter ses gains, Bulliard avait trouvé un moyen, grâce auquel il avait pu durant de long mois, faire un petit magot. Il additionnait une certaine quantité d'eau au lait qu'il ramassait et revendait le tout, soit à des particuliers, soit à une fromagerie. Pour cacher ses opérations délictueuses, Bulliard s'était mis en relation avec un fermier de Poix et celui-ci tenait deux comptabilités : l'une concernait la quantité exacte de lait livré à Bulliard ; l'autre — destinée à la Société des Fermiers Réunis — mentionnait les quantités annoncées par Bulliard lorsque celui-ci avait fait son mélange. Il arrivait ainsi à se procurer journellement une quantité supplémentaire d'environ 350 litres de lait. On voit d'ici le bénéfice que pouvait tirer l'indélicat employé.

La fraude fut découverte lors d'une visite de l'inspecteur de la Société. En effet, le fermier de Poix, au lieu de conserver l'une des deux comptabilités, les remit à l'inspecteur. Celui-ci, en comparant les pièces se rendit compte des faits délictueux et une plainte fut déposée par la société. Des poursuites furent engagées. Le fermier put prouver qu'il n'avait pas bénéficié des tractations de Bulliard, et de fait pas pu poursuivi.

Bulliard a été condamné à un an de prison ferme et il devra en outre rembourser une somme de 65.000 francs à la Société des Fermiers Réunis.

La seconde affaire est peut-être moins importante, néanmoins, à cause des méfaits de l'inculpé, quatre commerçants amiénois ont failli être poursuivis à la suite de prélèvements qui firent ressortir une addition de 20 % d'eau.

Devant les protestations d'innocence des épiciers, le service des fraudes fit effectuer des prélèvements comparatifs en gare. Ces prélèvements confirmèrent les premiers. Le lait était expédié par Eugène Guérin, gérant du dépôt de Corbie, de la Société des Fermiers Réunis. Celui-ci fut inculpé ainsi qu'une cultivatrice de Corbie, la femme Duboille, qui avait reconnu au cours de l'enquête qu'une de ses vaches ayant renversé une cruche de lait, elle avait remplacé le lait perdu par de l'eau.

Guérin a été condamné à six mois de prison avec sursis et 2.000 francs d'amende. La femme Duboille de 3 jours de prison avec sursis et 50 fr. d'amende.

Le jugement sera affiché à Corbie et inséré dans les journaux locaux.

UNE DÉLÉGATION DE DOCKERS DE DUNKERQUE REÇUE A LA PRÉFECTURE DU NORD

Une délégation de dockers du port de Dunkerque, composée de six personnes, s'est présentée mercredi, vers 17 h., à la Préfecture du Nord.

Le but de cette délégation était de commenter devant M. le Préfet ou devant un de ses représentants le contre-projet de convention du travail adressé la veille même à M. le Préfet du Nord.

La délégation a été reçue par M. Verlomme, secrétaire général du Nord, représentant M. le Préfet. M. Verlomme a écouté attentivement les explications qui lui étaient données sur ce contre-projet, contenu en un volumineux dossier, et a promis de les transmettre à toutes fins utiles, à l'autorité compétente.

LES MÉFAITS DU VERGLAS PRÈS DE MONS

Trois autos dans le fossé, un accrochage et un capotage au même endroit

De nombreuses autos roulaient hier matin, au milieu d'un brouillard intense, sur la route de Mons à Bruxelles, couverte de verglas. En avant de la colonne se trouvait une auto conduite par M. Liévin, marchand de musique, domicilié à Mons. Arrivé au lieu dit « La Reine de Hongrie », à Seignies, l'auto dérapa sur le verglas et alla se jeter dans le fossé. Cette auto était suivie par un auto-camion qui, lui-même, était suivi par une autre voiture conduite par M. Declercq, marchand de poissons, domicilié à Mons également. Au moment où M. Declercq voulait dépasser l'auto, le conducteur de l'auto-camion ayant aperçu l'accident arrivé à M. Liévin, obliqua fortement sur la gauche, provoquant un accrochage avec l'auto de M. Declercq. Les deux voitures restèrent en panne au milieu de la route, toutes deux à moitié démolies.

Quelques secondes après, arrivait à toute vitesse l'auto de M. Bauwens, de de Spiennes, qui, en voyant la route barrée, freina avec force, faisant faire un tête-à-queue à sa voiture qui se culbuta. Mme Bauwens mère, qui se trouvait dans cette auto, fut projetée sur le sol, où elle se fractura le crâne contre le pavé. Elle fut transportée à l'hôpital de Soignies dans un état alarmant.

Cet accident était à peine arrivé, que l'auto de M. Albert Dehon, garagiste à Mons, arriva à son tour et pour éviter une nouvelle collision, bloqua également ses freins, dérapa et alla se jeter dans le fossé gauche bordant la route. Une sixième voiture, conduite cette fois par M. Cartier, négociant à Mons, arriva à son tour, obliqua sur la droite et alla se jeter dans l'autre fossé. Les deux personnes qui l'occupaient n'ont été que contusionnées.

La gendarmerie de Soignies est venue sur les lieux pour établir les responsabilités.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 4 janvier 1934. — Soleil : Lever 7 h. 46 ; coucher : 16 h. 05 ; Lune : lever : 19 h. 57 ; coucher : 9 h. 30. Aujourd'hui : Saint-Rigobert. — Demain : Sainte-Amélie.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 3 janvier 1934, à 18 h.: Baromètre : 765 mm. 0 ; baisse depuis la veille, à 18 h. : 2 mm. 2 ; Thermomètre : Fronde : 2.2 ; Minima : — 3.7 ; Maxima : 2.2 ; Etat hygrométrique : 91 Humeur d'eau tombée depuis la veille, à 18 h. : 0 mm. 2 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : pas d'observation ; Etat du ciel : couvert ; Temps probable pour aujourd'hui : Frais ; brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps médiocre ; Ciel brumeux, trois quarts couvert, se couvrant avec quelques pluies intermittentes ; Vent modéré de Sud-Ouest. — Le minimum de température sera sans changement sur celui de la nuit précédente.

NOMINATION. — M. Désiré Blanquart, commissaire spécial, sous-chef à la Préfecture du Nord, vient d'être nommé commissaire spécial, chef de service à Limoges.

Entré dans la police en 1918, pendant la guerre, M. D. Blanquart fut d'abord affecté à la Sûreté générale, à Boulogne-sur-Mer. En 1919, il était désigné à la suite d'un

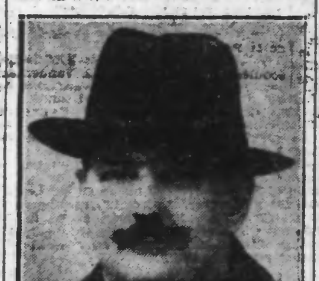

M. BLANQUART, Commissaire-Spécial

concours, comme commissaire de police à Aniche. De cette ville, il fut ensuite nommé tour à tour à Solesmes, à Orléans, où il resta dix ans. Depuis quatre ans, il était à Lille, comme sous-chef de service du Commissariat spécial de la Préfecture du Nord.

Nous gardons de lui le souvenir d'un policier zélé dans son service, et extrêmement aimable et courtois dans ses relations avec la presse.

DEUIL. — Nous apprenons le décès, survenu à Wambrechies le 31 décembre, de Mme Marie Deplechin, officier de l'instruction Publique, veuve de M. Eugène Cussac, et belle-mère de MM. Léon Bocquet, homme de lettres, chevalier de l'Ordre de Léopold ; Maurice Arneux officier de la Légion d'honneur, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats à Lille.

Les funérailles solennelles auront lieu en l'église de Wambrechies, le jeudi 4 janvier, à 11 h. Réunion à la Chapelle N. D. des Sept Douleurs, rue Obert, à 10 h. 45. Tramway G.

DE PASSAGE. — Par le paquebot « Côte d'Azur », de 17 h. 10 est arrivé en Gare Maritime de Calais, Sir Samuel Hoare, Ministre des Indes au Cabinet Britannique, qui a pris le train correspondant à destination de la Suisse.

M. LE DOCTEUR DERVAUX, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX DU PAS-DE-CALAIS, EST MORT

On annonce de Saint-Omer, la mort de M. le docteur Henri Dervaux, président de la Fédération des Syndicats Médicaux du Pas-de-Calais, décédé, en son domicile, 11, rue Hendrick, dans la nuit de mardi à mercredi. La maladie le terrassa à l'issue d'un Congrès professionnel à Paris et il avait dû être ramené à sa ville natale, dans une voiture ambulance du sanatorium d'Helfaut.

M. le docteur Dervaux était né à Saint-Omer le 11 octobre 1876. Après de brillantes études au Lycée réputé de cette ville, devenu par la suite lycée Alexandre Ribot, il fit ses études à la Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Lille.

M. le Docteur DERVAUX

Interne des hôpitaux de Lille, durant plusieurs années, M. le docteur Henri Dervaux s'installa bientôt au pays natal où il devint, en 1909, chirurgien-adjoint à l'hôpital Saint-Louis. A la mort du docteur Martel, en 1911, il fut nommé chirurgien-chef et prit dès lors, une part active à tous les travaux savants des médecins.

M. le docteur Henri Dervaux était vice-président des anciens élèves du Lycée Alexandre Ribot, membre de la société des Antiquaires de la Morinie, médecin-chef de la Cie des chemins de fer du Nord, médecin de la Commission de réforme, etc...

A Saint-Omer, il dota l'Hôpital Saint-Louis d'installations modernes, ayant eu convaincre tant par la persuasion que par ses qualités remarquables de chirurgien, les diverses municipalités qui surent l'apprécier à sa juste valeur. Animateur de la Fédération des Syndicats Médicaux du Pas-de-Calais, il en fut le président estimé et particulièrement compétent.

Ce grand chirurgien était désintéressé dévoué et doué d'un cœur généreux. Ses obsèques auront lieu à Saint-Omer, le samedi 6 janvier, à 11 heures.

L'accident de l'Avenue Jean-Jaurès, à Roubaix

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. le commissaire-enquêteur poursuit inlassablement ses investigations et, en possession de la précieuse déposition du cycliste que nous rapportons ci-dessus, il est presque persuadé que l'automobiliste ne tardera pas à être identifié.

Le Parquet de Lille a été mis au courant, hier matin dès la première heure de ce nouvel accident qui vient d'illustrer, une fois de plus, la tristement réputée avenue Jean-Jaurès. Les magistrats décidèrent de ne pas descendre sur les lieux, la reconstitution de l'accident n'étant pas permise actuellement par suite de la fuite de son auteur.

Néanmoins, un médecin-légiste sera désigné incessamment pour pratiquer l'autopsie du corps de la victime afin d'établir les causes de la mort.

UN CAMBRIOLEUR ARRÊTÉ PAR LA SURETÉ, A ARRAS

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h. 30 du matin, Mlles Deloffre, institutrices, demeurant 90, rue du Commandant Dumetz furent, soudain, réveillées par un bruit insolite provenant de leur maison. Vite, elles descendirent de leur lit et marchèrent fortement sur le plancher pour faire du bruit.

Ceci eut le don de déterminer le cambrioleur qui allait tenter de visiter la maison à prendre la fuite. L'homme fort pressé délaissa un pardessus qu'il avait enlevé pour commettre son méfait avec plus d'aise.

Ce pardessus fut, on le pense, immédiatement remis entre les mains du service de la sûreté. Les inspecteurs Maille et Trannoy, chargés de l'enquête par leur chef, M. Muschembled, la commencèrent aussitôt, pour aboutir à l'arrestation du sieur Daniel Gaillard, 19 ans, demeurant rue de l'Abbé Lemire.

Pour identifier l'individu, les inspecteurs purent se servir utilement de l'adresse du tailleur de l'habit et d'un ticket d'autobus place du Théâtre-les-Hochettes.

Mais M. Marteaux, commissaire de police, qui se rendit sur les lieux, incommoda sérieusement Gaillard quand il lui démontra qu'il lui avait été impossible de pénétrer dans le jardin des demoiselles Deloffre, sans l'assistance d'un complice. Gaillard dut reconnaître qu'il avait été aidé et désigna un de ses camarades que la police recherche.

Il n'y a rien eu de volé, heureusement, et il y a un voleur de plus à la prison Saint-Nicaise.

L'enquête se poursuit.

DE GRANDES JOURNÉES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES A LILLE EN AVRIL PROCHAIN

Elles se dérouleront à l'occasion de l'inauguration de l'Institut de Mécanique des fluides

Une grande manifestation scientifique se déroulera pendant la prochaine Foire Commerciale Internationale de Lille, au printemps.

La section régionale de la Société des Ingénieurs civils de France, organise en effet, pour les 5, 6 et 7 avril, des journées scientifiques et techniques de mécanique des fluides, à l'occasion de l'inauguration de l'Institut de mécanique des fluides à l'Université de Lille.

Au cours de ces journées, dont les travaux seront suivis par de nombreux techniciens, auront lieu des visites d'usines et des démonstrations dans les laboratoires de l'Institut. On sait que l'Institut de mécanique des fluides a été fondé par l'Université de Lille avec le concours du ministère de l'Air pour poursuivre, en particulier, l'étude de problèmes scientifiques susceptibles de favoriser les progrès de l'aviation. Les nouveaux édifices qui abriteront l'Institut sont en voie d'achèvement, à proximité de la Cité Universitaire, près de la porte de Valenciennes. Ils ont été conçus pour répondre à leur destination spéciale et la soufflerie pour l'essai des maquettes d'avions sera par ses dimensions et les caractéristiques de son aménagement, la plus importante et la plus moderne de toutes celles existant actuellement en Europe.

Une exposition groupera à la Foire Commerciale, parc de la porte Louis-XIV, les diverses industries intéressées par le programme des « Journées ». Ce programme comporte plusieurs séries de communications sur des sujets divers, comme par exemple, les problèmes de sustentation et de résistance à l'avancement, l'utilisation du vent, la ventilation, l'air conditionné, etc...

Le Comité d'organisation des journées scientifiques et techniques de la Foire Internationale de Lille est présidé par M. P. Gadenne, président de la section Lille-Roubaix-Tourcoing, de la Société des Ingénieurs civils de France ; M. J. Kampe de Fériet, directeur de l'Institut de mécanique des fluides, préside le comité technique, assisté de deux vice-présidents : MM. L.-P. Crépelle et H. Neu, présidents honoraires de la section L.-R.-T. des Ingénieurs civils et du secrétaire M. Gayant.

En vue de cette importante manifestation, un comité de patronage a été constitué. Outre le préfet du Nord, le président du Conseil général, le recteur de l'Académie M. Albert Chatelet, le maire de Lille, il réunit MM. Caquot, directeur général des services techniques de l'aéronautique ; Cavalier, directeur de l'enseignement supérieur ; Villat, membre de l'Institut, directeur de l'Institut de mécanique des fluides de Paris ; Couhé, inspecteur général de l'aviation civile ; Dalbouze, président du syndicat des industries mécaniques de France ; H. Potez, président de la chambre syndicale des industries aéronautiques ; L. Bréguet, président de la Société française de navigation aérienne, etc...

Les ingénieurs désireux de présenter une communication au cours de ces journées d'études sont priés de le faire connaître, avant le 15 janvier, au comité d'organisation, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille.

La politique régionale

PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.) M. GOULET, conseiller général et maire de Liévin a démissionné du Parti

M. Silas GOULET, maire et conseiller général de Liévin, ayant adhéré au Parti socialiste français Jean-Jaurès, vient d'adresser la lettre ci-dessous à la section socialiste S.F.I.O. de Liévin, qu'il nous a communiqué :

« Je suis entré au parti socialiste français Jean-Jaurès, c'est pourquoi je dois donner ma démission du parti S.F.I.O., dont j'étais l'un des membres les plus anciens de Liévin.

« Je crois qu'il est de mon devoir de le faire, pour plusieurs raisons, je ne puis les énumérer toutes ; je me bornerai à vous en dire quelques-unes.

« Vous avez voté un blâme à notre vaillant sénateur et à nos quatre bons députés.

« Je vous avais demandé un vote de félicitations et de remerciement, soutenant le ministère Daladier ; ils avaient obtenu une augmentation de 500 fr. à la retraite de nos mineurs ; une diminution de 500 millions au budget de la guerre ; vous me l'avez refusé.

« Vous avez voté l'exclusion des Renandel, Déat, Marquet Compère Morel ; j'admire leur politique et désire les suivre.

« Le parti Blum vote ou s'abstient contre le Ministère Chautemps Daladier, si on le fait tomber, c'est le retour à la loi de deux ans.

« Ce sont les réformistes genres Jaurès, Basly, Lamendin, qui ont sauvé la République aux affaires du général Boulanger et Dreyfus.

« Je n'abandonne rien de l'idéal socialiste, je veux soutenir la République ; elle nous a donné la Liberté et d'autres biens précieux, tels que l'enseignement laïque et gratuit.

La théorie du « tout ou rien » n'a rien donné. Qu'ont laissé les Broutchoux, Plouvier dit « Cafougnette », ou les communistes ils font du tort à la classe ouvrière ; Basly, Lamendin, réformistes, ont agi et ont laissé quelque chose derrière eux.

« Je suis contre toute dictature, prolétarienne comme en Russie, impérialiste comme en Allemagne et en Italie. Vivent les droits de l'homme et du citoyen.

« Je vous prie de croire, chers camarades, à ma sincérité et à mon dévouement à la classe qui souffre. Je lui ai consacré ma vie et désire lui rester fidèle jusqu'à ma mort ».

GOULET
Maire de Liévin,
Conseiller Général

M. Goulet tient, en outre, à signaler qu'il reste Maire et Conseiller général de Liévin et qu'il n'a nullement l'intention de démissionner de ces postes où les électeurs l'ont désigné.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

M. Jean LAFOREST, inspecteur primaire à Lille nommé chevalier

Dans la récente promotion de l'éducation nationale au titre de la Légion d'honneur, on relève le nom de M. Jean Laforest, inspecteur primaire, adjoint à M. l'inspecteur d'Académie, en résidence à Lille.

Cette nomination sera certainement accueillie avec enthousiasme par tout le personnel enseignant du Nord qui observe à l'égard de M. Laforest plus que de l'estime. C'est une véritable affection empreinte de respect et de dévouement que les instituteurs et institutrices du Nord vouent au nouveau chevalier de la Légion d'honneur. C'est également de l'affection empreinte de reconnaissance que M. Launay, inspecteur d'Académie, témoigne à M. Laforest, son collaborateur immédiat et son adjoint, qu'il a spécialement chargé d'administrer les écoles primaires et élémentaires du département, tâche ingrate s'il en est, en raison même de l'augmentation constante des effectifs scolaires et des moyens restreints mis à la disposition des administrateurs de l'institution.

M. Jean LAFOREST

Travailleur acharné, M. Laforest est un homme modeste qui n'admet pas la publicité, même lorsqu'il est l'objet d'une haute distinction de la part du gouvernement. Aussi, excusons-nous auprès de lui, d'évoquer ici quelques dates de sa carrière très chargée. C'est pendant qu'il était professeur à l'Ecole normale de Douai, en 1908, que M. Laforest fut nommé inspecteur primaire à Melle, dans les Deux-Sèvres en 1906, puis à Montreuil-sur-Mer (P.-de-C.) en 1910, puis à Albi en 1919. Directeur de l'Ecole normale d'Instituteurs en 1920 au Puy, à Châlons, ensuite, il fut désigné en 1927 pour occuper à Lille les fonctions d'inspecteur primaire, délaissé au rectorat. C'est depuis 1929 que M. Laforest, officier de l'Instruction publique, remplit les fonctions d'adjoint de M. l'inspecteur d'Académie, succédant ainsi à M. Larmignat, nommé dans le Midi de la France et dont tout le personnel enseignant conserve un si bon souvenir.

M. Laforest, le nouveau chevalier de la Légion d'honneur, a su, comme M. Larmignat, s'attirer les sympathies de ses subordonnés comme il sut mériter l'estime de ses supérieurs. La distinction dont il vient d'être l'objet, réalisera sur tout le corps enseignant qui se propose déjà d'organiser prochainement une cérémonie en l'honneur de son chef, ami et conseiller.

LE QUATRIÈME CONGRÈS DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

La Fédération nationale des décorés de la médaille d'honneur du travail a décidé que son quatrième Congrès national aurait lieu les 19, 20 et 21 mai (jours de la Pentecôte), à Valenciennes.

La municipalité a bien voulu accorder ses auspices aux différentes fêtes qui seront données à cet effet et dont voici un premier aperçu :

Samedi 19 mai, réunions des commissions compétentes, conférence au théâtre municipal, suivie d'un concert artistique.

Dimanche 20 mai, auditions musicales par la Grands Harmonie des Mineurs de Lens et par l'Harmonie des Charbonnages de Maurage ; dépôt en cortège d'une gerbe au monument aux morts. Grand banquet par souscription. A l'Hippodrome, séance solennelle. A 22 h., bal public.

Lundi 21 mai, excursion en autocar à Saint-Amand-Termal. A 18 h., concert sur une des places de Valenciennes.

A noter qu'indépendamment des 6 à 700 délégués qui, de toutes les parties de la France, assistent régulièrement aux Congrès de la Fédération nationale, qui compte aujourd'hui 207 sociétés affiliées, les 2.000 médaillés de l'arrondissement de Valenciennes seront tous debout pour recevoir leurs camarades et que les 48 associations du Nord et du Pas-de-Calais, qui comptent, à elles seules, près de 20.000 titulaires de la médaille du travail, ont décidé de supprimer leur fête locale de 1934 afin de pouvoir, à effectif complet, prendre part à cette manifestation qui promet d'être une des plus importantes de l'année.

C'est en somme, la présence de 40 à 15.000 médaillés du travail assurée à Valenciennes pendant ces trois journées de fête.

FEUILLETON DU 4 JANVIER 1934. — N° 11

LA COMTESSE SARAH

par Georges OHNET

Ils saluent tous de la même façon par une brusque saccade de la tête, ils ont tous la même conversation banale et creuse, ils montent tous adroitement à cheval, tirent tous convenablement le pigeon ; pas un ne se distingue vraiment des autres. Ils me sont agréables, mais ils ne m'occupent pas. J'attends le coup de foudre, mais je crains bien de ne le ressentir jamais. Au reste, est-il bien nécessaire que j'aime ? Est-ce que nous ne sommes pas bien toutes les deux ? Notre ménage n'est-il pas parfait ? Nous jouissons de l'indépendance la plus complète. Nous allons où nous voulons, au gré de notre fantaisie, et pendant toute l'année nous suivons le soleil, de sorte que nous n'avons jamais froid. Restons comme nous sommes, jouissons de ce que nous avons, et ne nous soucions pas du reste.

— Cela est très philosophique, répondit Stewart, et, pour ma part, je ne crois pas que ma condition puisse jamais être meilleure. Mais il est impossible que vous ne rencontriez pas un jour l'homme que vous devez aimer. Et alors, ma chère Sarah, prenez bien garde à vous, car vous n'aimerez pas à demi.

— Nous verrons bien !

Et, s'asseyant devant son piano, d'une voix éclatante, l'insouciante Sarah se mettait à chanter les paroles rêveuses de la tendre Marguerite, les modifiant pour la circonstance :

« Je voudrais bien savoir quel sera ce [jeune homme ?
« Si c'est un grand seigneur, et comment [il se nomme... »

Puis, se levant brusquement :

— Allons prendre l'air, Stewart ; vous me donnez la migraine avec toutes vos imaginations. Vous êtes sentimentale, ma chère, et je suis sûre qu'autrefois vous aves dû faire des passions !

Mrs Stewart rougissait pudiquement, ce qui donnait à son visage habituellement écarlate, le flamboiement d'un incendie et suivant sa jeune amie, elle allait au dehors.

Il y avait environ quatre ans que les deux femmes menaient cette existence nomade qui plaisait tant à Sarah, roulant en wagon, en bateau, en voiture, allant du nord au midi, d'hôtels en villas traînant à leur suite des malles, des sacs, des plaids, ayant cet aplomb irritant des anglais en voyage, et connues déjà sur les différents parcours, comme des inspecteurs de la Compagnie. Jamais de chez soi définitif, toujours un provisoire, dans lequel on s'installait imparfaitement quoique luxueusement, et dans lequel on ne prenait mêmes pas le souci de faire sa place, comme un chien qui se couche dans l'herbe haute. A quoi bon s'ingénier, pourquoi commencer des habitudes ? On partirait peut-être demain. Et on prenait les choses comme elles étaient, avec cette odeur fade des chambres banales, retrouvant sans étonnement, sur les cheminées, les épingles à cheveux de la voyageuse d'avant ou dans une bobèche de chandelier des bouts de cigares du voyageur parti du matin.

Leur dernière station avait été Naples. Là, Sarah s'était sentie un moment lasse de courir les chemins. Elle avait trouvé à Sorrente un palais caché dans la verdure qui lui avait donné des pensées de séjour prolongé. Sur la terrasse aux balustres de marbre rose, entendant, un soir de février, les oiseaux chanter dans les arbres en fleurs, Sarah s'était laissée aller à une langueur inaccoutumée. Elle resta, des heures entières, pensive en face du golfe, regardant, avec des yeux fixes, les voiles rouges et blanches des balancelles et des speronares qui passaient sur la mer bleu turquoise, rapides et légères comme des ailes d'oiseaux. Au loin, les flots blanchissaient sur le rocher de Capri, et, dans le ciel d'une transparence exquise, le regard se perdait, flottant, indécis, dans un vague délicieux. La jeune fille, étendue dans un hamac, resta des journées entières, muette et rêveuse. Stewart, étonnée, respectait son silence, lisant avec passion des Magazines dont elle avait toujours une ample collection et savourant délicieusement des histoires d'amour. Un soir, Sarah laissa tomber ces paroles stupéfiantes dans sa bouche :

— La vie est bonne ici, achetons cette propriété et installons-nous.

Stewart qui ne s'étonnait pas facilement, perdit tout son flegme ; elle se leva avec vivacité, et s'approcha de la jeune fille pour voir si elle était bien éveillée. Sarah avait les yeux grands ouverts, mais il était incontestable que son esprit sommeillait. La dame de compagnie chercha avec anxiété ce qui avait pu modifier si brusquement et si complètement les idées de miss O'Donnor. Comme sa santé était excellente, elle pensa que peut-être elle avait pu s'éprendre de quelque beau gentilhomme napolitain. Elle fit un rapide examen qui ne lui fournit aucun renseignement. L'état de Sarah s'aggravait pendant ce temps-là très sérieusement. Elle avait fait venir tout un assortiment de volumes de poésie et elle avait délaissé la joyeuse musique d'opérette, qu'elle chantait d'une voix si brillante, pour s'adonner au déchiffrage de sérieuses partitions. C'était toute une révolution et Stewart, facile à se plier à tout, à la condition d'être prévenue, se mettait déjà en mesure de sacrifier à la rêverie et à la sentimentalité, quand un changement complet bouleversa de nouveau l'horizon.

Le duc de Bligny venait d'arriver à Naples avec son yacht ; il avait rencontré miss Sarah sur la Chiaia, achetant des porte-bonheur en filigrane d'or. Il lui avait développé tout son plan de voyage le long des côtes d'Italie et de France et, avec une joie d'enfant, la belle Anglaise avait accepté d'être de la partie. Elle était rentrée, comme une avalanche, à Sorrente, avait bouleversé tout dans le palais, jeté pêle-mêle les compositeurs sérieux et les poètes élégiaques au fond du même sac de voyage et stupéfié Stewart par le spectacle de sa débordante joie.

Mais, ma fille, qu'aviez-vous ces jours derniers ? s'était